

Formation

Brevets en pharma et biotech : consolider et actualiser sa stratégie

Durée de la formation :	7 heures
Date de la session :	du 15/10/2026 au 16/10/2026
Dates précises :	
Horaires de la session :	14h - 17h30
Lieu :	En distanciel -
Nombre de places maximum :	10
Formateur(s) :	IEEPI - INSTITUT EUROPÉEN ENTREPRISE ET PROPRIÉTÉ
Prérequis sur cette formation :	Maîtriser les fondamentaux du droit des brevets
Public ciblé :	Personnels de l'université de Bordeaux et partenaires du site/PUJ
Public prioritaire :	- Enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants, post-doctorants, chargés de valorisation - Toute personne travaillant en lien avec les brevets et la PI
Date limite d'inscription :	05/10/2026

Objectifs :

- Maîtriser les fondamentaux dans le domaine de la brevetabilité des inventions biotechnologiques et pharma
- Suivre les dernières tendances dans ce domaine, en particulier en Europe et aux US

Programme :

Suffisance de description

- Les spécificités Pharma/Biotech, jurisprudence récente concernant le critère de la plausibilité en Europe
- Exemples et comparaison internationale US/JP/CN/BR

Activité Inventive

- Jurisprudence récente en Europe concernant les critères « reasonable expectation of success » vs « Try and see approach »
- Exemples et comparaison internationale : US/JP/CN/BR

Les objets brevetables, les critères

- Exemples et comparaison EP/US avec un focus sur
- La brevetabilité des gènes/protéines, notamment des anticorps thérapeutiques
- La brevetabilité des procédés microbiologiques et de leurs produits
- La brevetabilité des plantes et des produits dérivés de plantes

Stratégie de protection en Pharma/Biotech

La brevetabilité des méthodes de traitement thérapeutique, cas particulier des médicaments

- Exemples et comparaison EP/US
- Les divulgations liées aux essais cliniques et sur les inventions se fondant sur la découverte d'un mécanisme d'action, analyse de la jurisprudence récente en Europe/US

La brevetabilité des méthodes de diagnostic/médecine personnalisée

- Exemples et comparaison EP/US/JP/CN/BR

- Comment prolonger la protection après le dépôt d'un brevet de brevet de base : un exemple de stratégie de dépôt dans le domaine des produits pharmaceutiques

Pour tout renseignement complémentaire :

Chargé(e) de formation : <mailto:bf-formations.innovation@u-bordeaux.fr>

Pôle AGRH - service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur [FormAction](#)
et toutes les infos sur [l'intranet](#)